



16ème législature

Question N° : 11145	De M. Alexandre Portier (Les Républicains - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Coût total de la délinquance	Analyse > Coût total de la délinquance.
Question publiée au JO le : 05/09/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de signalement : 21/11/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alexandre Portier interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur le coût total de la délinquance dans le pays. Il y a quelques semaines la France était frappé par de violentes émeutes. Ces émeutes ne furent pas cantonnées à la région parisienne et aux quartiers pudiquement appelés « sensibles ». De petites villes de 12 000 habitants furent aussi frappées par la violence. Des commerces ont été pillés, le mobilier urbain a été fortement dégradé, des voitures ont été brûlées, des écoles ont été incendiées, des mairies ont été saccagées, des bâtiments appartenant à l'État ou aux collectivités ont été mis à sac, etc. Les dernières émeutes, par exemple, ont fortement marqué l'opinion publique mais des actes de délinquance sont commis tous les jours. La réfection des bâtiments publics, du mobilier urbain, la réparation des camions de pompiers, le rachat des voitures de police ou de la poste, tout cela à un coût élevé pour la société. Jacques Bichot, économiste à l'université Lyon III, avait tenté de chiffrer le coût total de la délinquance. Il avait alors obtenu les résultats suivants : 115 milliards d'euros en 2009, 150 milliards d'euros en 2012, 234 milliards en 2016 ! En plus d'être en forte augmentation, ces montants sont colossaux et inquiétants. Depuis le départ à la retraite de M. Bichot, personne n'a, à la connaissance de M. le député, essayé de se prêter à nouveau au calcul du coût global de la délinquance. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui donner des chiffres pour les années 2021, 2022 et quand il le pourra pour 2023.